

Conditions de vente et de livraison

Généralités

Les conditions désignées ci-dessous sont valables pour toutes nos offres et livraisons, même dans le cas où la commande n'est pas confirmée. Pour qu'un accord divergeant ou verbal soit contraignant, il doit être confirmé par nous sous forme écrite.

Dates de livraison

Les dates de livraison prévisionnelles sont indiquées à titre indicatif. Nous sommes autorisés à repousser le délai de livraison sans encourir de désavantage lorsque :

- a) les conditions de paiement ne sont pas respectées;
- b) des circonstances ou événements ne relevant pas de notre responsabilité apparaissent, empêchant l'exécution du contrat ou la compromettant;
- c) les indications nécessaires à l'exécution du contrat ne nous sont pas communiquées à temps ou si elles sont modifiées ultérieurement à la commande.

En cas d'un éventuel dépassement du délai de livraison, le client n'est pas autorisé à résilier le contrat ou à demander des dommages et intérêts.

Livraison

Toutes les livraisons sont effectuées pour le compte et aux risques du client, même lorsque la livraison est effectuée «franco de port». Dans tous les cas de figure, des livraisons partielles sont admissibles.

Prix

Les prix s'entendent hors taxes en CHF ou en EURO, départ usine, port, assurance et emballage en sus. En cas d'augmentations des salaires ou des prix des matériaux tout comme en cas de charges fiscales supplémentaires ou de fluctuations monétaires importantes, nous nous réservons expressément le droit d'adapter les prix, même pour des commandes déjà confirmées.

Conditions de paiement

En absence d'autres accords, le montant net de nos factures est exigible sans aucune déduction dans un délai de 30 jours à compter de la date de facturation. Après expiration du délai de paiement, les effets du retard sont applicables immédiatement sans mise en demeure. En cas de doute sur la solvabilité du client, notamment en cas de retard de paiement, nous sommes en droit d'exiger des garanties ou des paiements à la commande avant d'effectuer toute autre livraison. Si la garantie ou le paiement à la commande n'est pas réalisé dans le délai imparti, nous sommes en droit de résilier le contrat.

Compensations / Rétentions / Cessions

L'acheteur n'est en droit ni de nous opposer des créances en compensation de ses factures, ni à retenir des biens nous appartenant, ni céder à un tiers une créance qu'il a envers nous.

Retour de marchandise

Avant de nous retourner des marchandises correctement commandées et livrées, notre accord écrit est indispensable. En cas de retour de marchandise, nous créditons 80 % de la valeur de la marchandise dans la mesure où son état est irréprochable et où elle n'a subi aucune dépréciation. Nous gardons la différence au titre d'indemnité de dédommagement pour la perte de temps ou de gain.

Garantie

Nous assurons la garantie pour nos produits pendant 6 mois à compter de la date de livraison. La garantie couvre des défauts du matériau utilisé ou des défauts de fabrication manifestes. Par les présentes, toute garantie dépassant ce cadre et relative à la qualité de la marchandise livrée ou à son appropriation à un emploi bien défini est exclue.

Notamment, des dommages consécutifs à des indications imprécises sur l'emploi prévu, les exigences de nature mécanique, thermique, chimique, biologique ou autre ainsi qu'au traitement incorrect par l'acheteur ne sont pas couverts par la garantie. En outre, les droits de l'acheteur sont limités à la valeur facturée de la livraison concernée.

Dommages donnant lieu à réclamation

Les dommages donnant lieu à réclamation doivent être signalés par écrit au plus tard 8 jours après la réception de la marchandise. Dans le cas de produits déjà montés ou utilisés, toute responsabilité relative à des défauts esthétiques est déclinée.

Manquants : ceux-ci doivent être signalés immédiatement après la réception de la marchandise, d'une part au transporteur après l'avoir réceptionnée, et de l'autre à nous-mêmes. En raison du nombre croissant de vols, nous ne pourrions pas accepter d'éventuels manquants qui nous seraient signalés plus tard.

Droits du client en cas de défaut

En cas de garantie pour défauts de la marchandise, l'acheteur est autorisé à exiger la réparation gratuite des produits et à nous donner un délai raisonnable pour la réparation ou le remplacement. Si la marchandise n'est pas réparée dans les délais convenus, l'acheteur sera alors en droit d'engager une action réhibitoire ou une action estimatoire.

Réserve de propriété

La marchandise reste la propriété de la société Formtech AG jusqu'au règlement du prix d'achat complet. Dans le cas d'une éventuelle saisie, rétention ou mise sous séquestre, l'acheteur est tenu d'indiquer que les biens sont grevés d'une réserve de propriété et de nous informer. L'acheteur nous donne expressément le droit de faire enregistrer la réserve de propriété au registre des réserves de propriété.

Droit applicable

Le droit suisse est applicable.

Lieu d'exécution et lieu de juridiction

Wila est lieu d'exécution et lieu de juridiction.